

À la suite de leur établissement, 13,905 cultivateurs à plein temps et 9,147 petits exploitants ou propriétaires d'entreprises de pêche commerciale ont obtenu une aide financière supplémentaire. En 1966, des prêts totalisant plus de 87,500,000 dollars ont été autorisés à l'égard de 9,118 anciens combattants. Depuis la mise en œuvre du programme jusqu'à la fin de l'année 1966, près de 760 millions ont été consacrés aux prêts remboursables, avances de fonds et allocations non remboursables. Au 31 décembre 1966, près de 56,200 anciens combattants avaient mérité des allocations conditionnelles dont la valeur dépassait 101 millions. Depuis l'entrée en vigueur jusqu'à la fin de 1966, on a pu délivrer les titres de la propriété à 32,899 anciens combattants qui avaient profité de subventions, soit 12,026 cultivateurs, 14,686 petits exploitants, 452 pêcheurs commerciaux, 4,325 colons des terres de la Couronne et 1,410 anciens combattants indiens résidant dans les réserves.

Des services de consultation, de surveillance et d'évaluation sur place sont fournis par un personnel hautement spécialisé dans les techniques de l'agriculture, de la construction et de l'évaluation des terres. En 1966, on a évalué 5,998 propriétés, sans compter plus de 100 évaluations effectuées par d'autres ministères et organismes du gouvernement. En tout, 1,239 nouvelles maisons ont été mises en chantier (1,026 sur des petites exploitations et pour des pêcheurs commerciaux, 152 maisons de ferme et 61 sur des terrains d'une superficie égale à celle des lots de ville) et 1,001 maisons ont été achevées. Cinq cours enseignant les métiers de la construction ont été organisés et 247 anciens combattants les ont suivis.

Les anciens combattants ont continué à s'intéresser au régime collectif d'assurance-
vie de l'Office de l'établissement agricole. Au 31 décembre 1966, 9,065 anciens combattants étaient assurés pour un montant de presque 75 millions de dollars. Depuis l'inauguration du régime, 48 anciens combattants assurés sont décédés et la somme de \$287,000 a été versée en assurance pour acquitter leurs dettes.

Le compte de remboursement des anciens combattants continue d'être fort satisfaisant. Les échéances à la fin de 1966 s'élevaient à plus de 21 millions sans compter les versements effectués suivant les conventions de cologone partiaire. Pendant l'année, plus de 97 p. 100 étaient remboursés et en outre, 1,234 anciens combattants établis suivant les conventions de cologone partiaire ont versé plus de \$1,600,000.

2.—Statistique sommaire des opérations en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants, 31 décembre 1966

Détail	Fermes	Petits lopins	Pêche commerciale	Terres provinciales	Terres fédérales	Réserves indiennes	Terrains ayant la superficie des lots urbains	Total
Comptes remboursés.....nombre	30,741	62,055	1,345	5,034	562	1,678	4,252	105,667
Prêts supplémentaires accordés..... " "	13,905	9,075	72	—	—	—	—	23,052
Total, prêts accordés..... " "	44,646	71,130	1,417	5,034	562	1,678	4,252	128,719
Dépenses publiques déboursées..... de dollars	263,110	435,370	6,773	11,086	1,218	3,762	38,581	759,900
Allocations conditionnelles méritées.....nombre	22,425	27,202	837	4,030	295	1,410	—	56,199
.....milliers de dollars	46,702	40,131	1,528	9,188	692	3,223	—	101,464
Subventions méritées; titres transférés aux anciens combattants.....nombre	12,026	14,686	452	4,030	295	1,410	—	32,899
Comptes ouverts..... " "	13,606	35,986	698	302	135	—	78	52,218 ¹
Maisons construites..... " "	2,521	26,494	321	1,468	127	—	4,199	35,130
Maisons en voie de construction..... " "	124	914	7	10	3	—	59	1,117

¹ Comprend 1,413 comptes d'acheteurs civils.